



Vue du Sud-Ouest

Vétroz

Maison Cassina

Surveillance archéologique des
travaux de rénovation

Interventions de novembre 2003 à février 2004

A. Antonini, M. de Morsier Moret

20 juin 2004

MAISON DE MICHÈLE et GAËTAN CASSINA A VETROZ

ANALYSE SUCCINCTE

Interventions de novembre 2003 à février 2004

A. Antonini, M. de Morsier Moret

20 juin 2004

I INTRODUCTION

II DESCRIPTIF DES FACADES

FAÇADE SUD
FAÇADE OUEST
FAÇADE NORD
FAÇADE EST

III DESCRIPTIF DE L'INTERIEUR

COMBLES
2^E ETAGE

IV EVOLUTION DU BATIMENT

V LISTE DES POSITIONS

VI FIGURES

VII RELEVES

PLANCHE I : plan schématique des différents corps de bâtiment
PLANCHE II : façades Sud et Ouest
PLANCHE III : plans des combles
PLANCHE IV : coupes Est-Ouest
PLANCHE V : coupes Nord-Sud

I INTRODUCTION

Notre bureau a été mandaté par le Service des Bâtiments, Monuments et Archéologie, sur demande du conservateur M. Renaud Bucher, pour une étude archéologique du bâtiment afin de déterminer les principales étapes de son évolution architecturale. Il s'agissait de profiter des travaux en cours touchant l'intérieur, au niveau des combles et d'une pièce du deuxième étage. Le décrépiage des murs externes n'étant pas prévu, ni l'analyse de la majorité des pièces, cette étude ne peut se considérer que comme une ébauche de réflexion qui devra être complétée lors de transformations ultérieures.

Cette analyse a été effectuée entre novembre 2003 et février 2004¹, au gré de l'avancement des travaux. Notre documentation comporte une partie descriptive ainsi qu'une partie graphique (photographies numériques, relevés des limites archéologiques en plan et en élévation). Les descriptions sont consignées sous forme de liste de positions (chapitre V), dont les numéros apparaissent entre parenthèses dans le texte. La base des relevés (façades Sud et Ouest, plan des combles, diverses coupes à travers les combles) nous a été transmise par le bureau d'architecture CEPA (architecte responsable J.-H. Zambaz).

Le bâtiment est constitué par plusieurs volumes clairement repérables (planche I) : le corps principal (E), de forme rectangulaire, est flanqué sur son côté occidental, au centre, par une cage d'escalier (B) contre laquelle viennent s'appuyer, de part et d'autre, deux annexes, l'annexe Nord-Ouest (A) et l'annexe Sud-Ouest (C). Le tout est réuni sous un toit unique. Dans ces combles une chambre entièrement boisée (D) est ensuite aménagée.

II DESCRIPTIF DES FACADES

FACADE SUD

(planche II)

Cette face est composée de quatre volumes distincts : le corps principal (E) comprenant trois étages et contre lequel vient s'appuyer l'annexe (C), la toiture qui unifie les deux volumes (E) et (C) ainsi que la chambre boisée (D) installée dans les combles (*fig. 1*). Une fissure verticale (1) indique l'angle Sud-Ouest du bâtiment primitif (E). Des problèmes statiques dans cette zone ont plus tard nécessité l'ajout de deux puissants contreforts de part et d'autre du portail (2) qui jadis constituait l'entrée aux caves. A la base du bâtiment primitif, la maçonnerie est en saillie par rapport à la façade. Ce ressaut (7) marque le haut de la fondation et correspond vraisemblablement à un ancien niveau de circulation.

Deux maçonneries ultérieures s'appuient contre l'angle Sud-Est du bâtiment primitif. Un mur orienté Nord-Sud (8) qui devait se poursuivre côté rue, double le ressaut de fondation de la façade Est. L'annexe Est est encore plus récente (*fig. 3*).

La façade était dotée de deux balcons. Le plus ancien était atteignable depuis les combles, par une marche (33) aménagée dans l'épaisseur du mur du corps principal (E) et de l'annexe (C), et longeait deux tiers de la façade. A l'Ouest, il s'appuyait sur une solive (12) saillante prise

¹ Le travail de terrain a été effectué par Mmes A. Antonini et M. de Morsier Moret. Les photos et les figures ont été réalisées par M. de Morsier Moret.

dans la maçonnerie de la façade occidentale de l'annexe (C) et à l'Est, sur deux solives (12) soutenues par un assemblage de poinçon et contrefiche. On ne peut pas exclure l'existence d'un quatrième support plus à l'Est, à l'emplacement de la fenêtre récente. Ce balcon est contemporain de la construction de l'annexe (C) et précède l'aménagement de la chambre boisée (D) aux combles ; le balcon de l'étage inférieur est certainement plus récent.

Les ouvertures qui caractérisent la façade ont quasiment toutes subi une intervention récente tendant à régulariser leur aspect et augmenter la lumière. Au rez, seul le portail (arc supérieur (2a)) et une meurtrière (5) font encore partie des aménagements d'origine. Le portail a ensuite été redimensionné (arc inférieur (2b)) lors de la construction des deux contreforts (4) (**fig. 2**). Le nouvel arc est formé par des claveaux en pierre de tuf comme celui de la fenêtre (3) à l'Ouest du portail. Cette dernière perce la maçonnerie de l'annexe (C). La fenêtre (6), de forme plus récente, perce également la maçonnerie.

Les fenêtres du premier et du deuxième étage ont toutes été transformées. D'après les ouvertures conservées en façade occidentale, l'annexe (C) ne devait posséder que de petites meurtrières d'aération.

En façade Sud, d'importants restes de deux crépis sont conservés (**fig. 4**). Le crépi plus ancien (9a) simule un appareil de grandes pierres de taille grises dont les joints sont marqués en négatif et peints en blanc. Plus tard, ce crépi a été recouvert par un badigeon blanc (9b) rehaussé par une chaîne d'angle peinte en ocre avec des joints noirs sur fond blanc. Dans l'angle supérieur oriental de la façade, un cartouche à demi effacé, bordé de filets noir et ocre, entoure une inscription peinte en noir sur fond blanc. Juste en dessous, une tige métallique oblique trahit un cadran solaire dont les heures sont peintes en noir. Ce deuxième crépi (9b) couvre le bâtiment primitif (E), l'annexe (C) ainsi que les contreforts, et respecte encore les supports du balcon des combles (12) dont les poinçons ont laissé une empreinte après leur arrachement. Les éléments du balcon inférieur (11) semblent par contre percer le badigeon (9b), à moins que ce percement ait été provoqué par une consolidation récente de la balustrade (à vérifier).

FACADE OUEST

(planche II)

Sur cette face apparaissent trois corps de bâtiment : la cage d'escalier (B) au centre, contre laquelle viennent s'appuyer de part et d'autre, l'annexe Nord-Ouest (A) et l'annexe Sud-Ouest (C). L'alignement de la façade n'est pas rectiligne. Le mur occidental de l'annexe (A) est légèrement en saillie par rapport au reste ; côté Sud, il vient buter avec une tête parementée contre l'angle de la cage d'escalier (B). La maçonnerie de la cage d'escalier est marquée par une chaîne d'angle caractérisée par des pierres de couleur verte (14, 17).

La façade est entièrement crépie. Nous retrouvons le badigeon blanc (=9b) déjà repéré en façade Sud. Nous ignorons cependant l'étendue du crépi plus ancien (9a) (à vérifier lors de la pose d'un échafaudage). Au niveau du rez, un crépi au ciment recouvre la maçonnerie ne permettant aucune observation.

En ce qui concerne les ouvertures, l'aspect des différents corps de bâtiment a été moins perturbé qu'en façade Sud. Les trois fenêtres de la cage d'escalier semblent être d'origine (à vérifier). La fenêtre médiane (19) a été bouchée et remplacée par une porte aménagée en même temps que l'escalier qui lui sert d'accès. La porte originelle de la cage d'escalier devait

se trouver au rez, vraisemblablement en façade Sud (à vérifier). La ligne horizontale (38) observée dans la partie haute de la maçonnerie (côté intérieur) correspond à une limite de chantier.

Anciennement, l'annexe Sud-Ouest était dotée de deux rangées de trois meurtrières qui aéraient les deux locaux superposés du 1^{er} et 2^e étage. Lors de la transformation des locaux en pièces d'habitation, l'ouverture médiane du 2^e étage (15) a été agrandie et les autres meurtrières (13, 39) ont été bouchées en façade² et transformées en niches. Au rez, d'autres fenêtres de type meurtrière pourraient avoir existé. L'ouverture (16) s'ouvre dans la partie du mur qui délimite les combles. Cette fenêtre est entourée d'un cadre peint en ocre, contemporain du badigeon blanc (9b) (*fig. 6*). Sous la tablette de la fenêtre, une maçonnerie peu soignée semble indiquer que l'ouverture était à l'origine plus haute ; il pourrait s'agir de la partie supérieure d'une ancienne porte donnant sur un balcon.

L'annexe Nord-Ouest est dotée sur chacun des étages d'une fenêtre de facture distincte, selon l'importance du local qu'elle éclaire : une petite ouverture rectangulaire au 1^{er} étage (cave), une fenêtre avec un cadre en pierres de tuf (18) au 2^e étage (salle voûtée) (*fig. 5*) et une fenêtre avec un linteau légèrement arqué au niveau des combles. Toutes ces ouvertures semblent être d'origine.

FACADE NORD

(*fig. 7*)

Dans la partie haute de la façade, subsistent des restes du badigeon blanc (9b). La maison-tour adjacente vient buter contre la maçonnerie de l'annexe (A).

FACADE EST

(*fig. 8-9*)

Au niveau du 2^e étage, au centre de la façade, on distingue une fenêtre bouchée avec son linteau arqué bien appareillé. L'ouverture Sud possède un encadrement moderne ; au Nord, un crépi moderne empêche toute observation.

Une différence de maçonnerie bien visible entre le premier étage et le deuxième pourrait indiquer que le corps principal ne constitue pas une unité constructive (*fig. 9*). Cette limite horizontale se situe à la hauteur de la tablette de la fenêtre bouchée.

² Le bouchon de l'ouverture (39) est recouvert par le badigeon blanc (9b).

III DESCRIPTIF DE L'INTERIEUR

COMBLES

(planches III-IV-V)

Dans les combles, on retrouve les quatre volumes déjà décrits au niveau des façades : la cage d'escalier (B), l'annexe Nord-Ouest (A) ainsi que les combles au-dessus du corps primitif (E) et de l'annexe Sud-Ouest (C). La toiture actuelle couvre ces quatre volumes. Dans les combles, la chambre boisée (D) a ensuite été insérée.

Cage d'escalier (B) :

Ce local a connu au moins deux états distincts :

Lors du premier état, la tourelle de la cage d'escalier était recouverte par une toiture à deux pans, dont la faîtière était orientée Est-Ouest (*coupes C-C, A-A, I-I, E-E, fig. 11*). Le couronnement de la maçonnerie dessine une ligne horizontale dans les maçonneries Nord et Sud et une ligne à deux pans dans la maçonnerie orientale. Cette limite (24) est bien visible côté extérieur (par un changement du mortier de construction et du traitement de la surface) et à l'intérieur (par un changement du crépi). Profitant d'un décrépiage ponctuel nous avons pu constater que, côté intérieur, les maçonneries ont été montées contre des planches de coffrage (38) (*fig. 16*). Au niveau des combles actuelles, les quatre angles du local (B) étaient chaînés et, dans un premier temps, libres de toute annexe. On peut en déduire que le bâtiment principal (E) était alors plus bas (voire limite horizontale aperçue en façade Est) et que la cage d'escalier sortait du volume initial en tant que tourelle.

Le local installé au sommet de la cage d'escalier était accessible depuis les combles du bâtiment primitif (E), par la porte (22) (*fig. 10*). A l'intérieur, la pièce était crépie et dotée d'un sol (27) composé d'un solivage avec entrevous maçonnés (*fig. 17*). Une console (25) encastrée dans le pignon oriental au-dessus de la porte (*coupe I-I*), devait servir de support à une large étagère aménagée sous le faîte. La console opposée a disparu lors de la transformation de la toiture. Deux cuves maçonnées (20) étaient adossées contre la paroi septentrionale (*fig. 15*). Elles servaient sans doute au stockage d'aliments.

Par la suite (lors de la construction de l'annexe A), la toiture est modifiée. Le plafond à deux pans est remplacé par un toit à un pan incliné vers l'Ouest. Les murs Sud, Est et Nord sont rehaussés en fonction de la nouvelle charpente (26), tandis que l'ancien pignon occidental est démoli (*coupes C-C, A-A, I-I, J-J, E-E*). Le nouveau plafond est composé de poutres avec entrevous cintrés.

Lors de ces travaux, on modifie également l'accès au local : la porte (23) en façade Sud est aménagée, tout en soignant sa face extérieure par un décor architectural peint sur le crépi, imitant des piédroits et un linteau moulurés (*fig. 12*). Un escalier (35b) composé de dalles encastrées dans la maçonnerie permet d'accéder à cette nouvelle porte (*fig. 13*). L'ancien accès (22), devenu inutile, est transformé en armoire dont les étagères sont repérables grâce aux négatifs des supports (*fig. 14*). Devant cette armoire, une cuve maçonnée supplémentaire (21) est aménagée.

Annexe (A) :

Ce local est délimité côté Ouest, Nord et Est par des maçonneries chaînées. Dans l'angle Sud-Ouest, la maçonnerie occidentale (40) se termine par une tête parementée qui bute contre l'angle de la tourelle d'escalier (B) plus ancienne. Le mur oriental rehausse l'ancienne maçonnerie du corps primitif (E) et se poursuit vers le Sud recouvrant le pignon à deux pans

de la cage d'escalier (1^{er} état, coupe E-E). Le plafond du local (A) est incliné vers l'Ouest et composé de poutres avec entrevous maçonnés cintrés (**fig. 22**), comme le 2^e plafond du local adjacent (B). Le sol (30) est formé par une chape de mortier étalée sur les voûtes (respectivement sur les remblais qui comblaient les écoinçons) du local sous-jacent (**fig. 19**).

La nouvelle pièce était sans doute accessible dès le début par la porte (29) aménagée dans l'angle Sud-Est. L'encadrement de la porte a cependant été entièrement modifié, suite à un rehaussement et à un élargissement du passage (**fig. 18**). La fenêtre aménagée dans le mur occidental est d'origine.

L'intérieur du local était crépi. Trois cuves maçonnées (28), toutes contemporaines, étaient disposées contre les parois Nord et Est (**fig. 21**). Dans le mur Sud, une série de crochets, dont subsistaient les négatifs (**fig. 20**), complétait le dispositif de ce deuxième grenier.

Volume au-dessus du corps principal (E) et de l'annexe (C) :

Au départ, il s'agissait d'un grand espace ouvert sous charpente. A l'Est, la pente de la toiture se prolongeait jusqu'au sol. A l'Ouest, l'espace était fermé par un mur : au Nord, par les maçonneries déjà existantes des greniers (A) et (B) et à l'Ouest, par la maçonnerie de l'annexe (C). Celle-ci englobe dès l'origine une fenêtre (16) (éventuellement une ancienne porte ?) (**fig. 24**) et cache partiellement le cadre peint de la porte (23) percée dans la maçonnerie de la cage d'escalier (B) (**fig. 12**). Au sud, les combles étaient vraisemblablement fermées par des planches.

Trois supports saillant en façade Sud (12) attestent la présence d'un balcon. L'accès à ce balcon (33) se situait à cheval sur le bâtiment primitif (E) et son annexe (C) : le couronnement du mur de façade est recouvert à cet endroit, par deux dalles disposées sur deux niveaux (1 marche, **fig. 23**). Si le support occidental du balcon est clairement contemporain de l'annexe (C) cela ne doit pas forcément être le cas pour l'insertion des deux supports orientaux ; lors de la construction de l'annexe (C) on aurait pu agrandir un balcon préexistant (à vérifier l'insertion des poutres lors de la pose d'un échafaudage).

Le sol des combles était trop haut par rapport au niveau du seuil de la porte (29) qui donne accès au grenier (A). C'est donc sans doute lors de cette transformation que l'ouverture a été surélevée (**fig. 10**). La porte (22) ayant déjà été bouchée et déplacée auparavant, n'a fait l'objet d'aucune modification. L'accès aux combles se faisait par l'escalier (35b), déjà existant et créé pour atteindre la porte (23) (**fig. 25**).

La charpente (31) présente une unité et une qualité d'exécution remarquable. Les assemblages sont soignés et fixés avec des chevilles en bois (**fig. 26 à 29**). La charpente couvre l'ensemble du volume (A-B-C-E) et est donc au plus tôt, contemporaine du corps de bâtiment (C). Selon l'analyse dendrochronologique, les arbres utilisés pour la poutraison ont été sciés entre 1661 et 1664³.

Dans un deuxième temps, la chambre (D) a été aménagée dans ces combles. Entièrement en bois et de construction unitaire, elle est constituée d'une boiserie assemblée dans un cadre de sablières basses et de sablières hautes (32). Pour l'insertion de cette chambre, certaines contrefiches de la charpente ont dû être enlevées (**fig. 30**) et un chapeau a été scié (**fig. 31**). Le cadre de base repose côté Sud, sur une sablière et à l'angle Nord-Est, sur une pierre récupérée (meule tournante) (**fig. 32**).

L'insertion de la chambre est datée par l'inscription gravée sur la solive centrale de la pièce : IHS ♦ ICM ♦ AMT ̣ MT ♦ IT ♦ DT ♦ 1808 Ψ IL FAUT TOUJOURS CRAINDRE DIEU.

³ L'analyse dendrochronologique a été assurée par le Dendrolabor Wallis, Martin Schmidhalter, Brig. Voir le rapport de M. Schmidhalter, VS/Vétroz-Haus Cassina, Labornummern 93581-93592, du 28 janvier 2004. Datation d'un poinçon de la panne faîtière (no. 93581) de 1663 (sans écorce !) et de 3 chevrons (nos. 93583, 93584, 93585) de 1663-1664 (date d'abatage).

L'écriture soignée, espacée au début de la phrase, contraste avec le dernier mot en tout petit, disposé sur une 2^{ème} ligne (intérieur de la pièce : *fig. 33-34*, détail de l'inscription *fig. 35 à 39*).

2^E ETAGE

(planches IV et V)

Annexe (A) :

Le corps du bâtiment est accessible depuis la cage d'escalier (B). Il s'agit d'une pièce voûtée (appelée chapelle) entièrement crépie. Au centre de la voûte, la date 1597 a été peinte (*fig. 40*).

Cage d'escalier (B) :

La porte (35a) qui permet l'accès au 2^e étage de l'annexe (C) semble correspondre à une ouverture d'origine remaniée (*coupe A-A*) (*fig. 41*). Si le linteau est formé par une grande dalle bien intégrée au mur, le mortier-stuc qui forme les piédroits actuels rhabille une maçonnerie percée et moule les marches de l'escalier (35b) (*fig. 42*). Juste à l'Est du piédroit de cette porte, apparaît le négatif d'un mur arraché (34) (= mur oriental de la cage d'escalier, respectivement mur occidental du bâtiment (E)) qui devait se poursuivre vers le Sud (*fig. 43*). Ce mur nord-sud est épais de 55 cm et forme un ressaut au niveau du plafond. Aux combles, le mur oriental de la cage d'escalier (B) repose sur le couronnement de ce mur (34) : la cage d'escalier semble contemporaine du bâtiment primitif (E) (à vérifier les jonctions des maçonneries aux étages inférieures).

Sous l'escalier (35b), à raz le sol, apparaît une petite fenêtre bouchée (36) (*fig. 45*), aménagée probablement dès l'origine dans la façade Sud de la cage d'escalier.

Annexe (C), pièce C2 :

Ce local a connu 3 phases distinctes (*fig. 46*) :

1ère phase (37a) :

Le local était formé à l'Est et au Nord par les anciens murs de façade du corps de bâtiment principal et de sa cage d'escalier. Les murs Ouest et Sud étaient liés et venaient s'appuyer contre ces deux façades préexistantes. Le plafond était composé d'un solivage axé E-O avec entrevous maçonnés plats. Le local était aéré par trois meurtrières dans le mur Ouest (13, 15 et 39, *fig. 47*) (celle du centre a été élargie) et peut-être par une quatrième dans le mur Sud. L'accès à cette pièce-grenier devait se faire par la porte (35a).

Les parois et les entrevous du plafond étaient entièrement enduits (reste d'un crépi gris clair). Sous l'escalier préexistant (35b), une étagère fut aménagée ; les planches étaient posées sur les marches, respectivement sur des consoles en stuc. Le crépi de cet « armoire » était de même type que celui des parois, mais légèrement plus foncé (*fig. 44*).

2^{ème} phase (37b) :

Le local a ensuite été transformé en pièce habitable. On crée les deux grandes fenêtres actuelles : l'une en façade Ouest (15) à la place d'une ancienne meurtrière, la deuxième en façade Sud. Les autres meurtrières sont bouchées et transformées en niches. Les parois de la pièce sont alors recouvertes par une boiserie basse, dont la limite supérieure correspond à la hauteur des tablettes des fenêtres. Au-dessus, les parois reçoivent un nouveau crépi ; sa limite

supérieure, horizontale, montre que le solivage était maintenant caché par un faux plafond. L'accès à la pièce ne semble pas avoir été modifié.

3^{ème} phase (37b) :

Au XX^e siècle, plusieurs interventions affectent la pièce : le mur N-S (34) est démoli et remplacé par un sommier qui retient les têtes des anciennes solives (*fig. 48*). Au Nord, un mur est monté pour séparer la pièce de l'accès aux combles. La fenêtre (15) est modifiée une deuxième fois. Une nouvelle boiserie basse vient remplacer la précédente et une porte est créée dans la paroi orientale.

Corps du Bâtiment primitif (E), (salle boisé E2)

La face externe de la boiserie doublait à l'origine le mur (34), aujourd'hui démoli. Des poteaux de cette paroi ont été datés du XVII^e siècle par dendrochronologie⁴.

IV EVOLUTION DU BÂTIMENT, UNE HYPOTHÈSE

1^{ère} phase de construction

Le bâtiment initial semble avoir compris dès l'origine le corps principal (E) avec sa cage d'escalier (B).

Le corps principal comprenait un rez et deux étages. Le rez, aéré par une meurtrière (5) et accessible par le grand portail (2a), correspondait certainement à un niveau de caves (dépôt agricole). La fonction du 1^{er} étage est pour l'instant encore indéterminée (cave sèche ou déjà habitation ?). Le deuxième étage devait cependant toujours avoir été occupé par des locaux d'habitation. Une limite horizontale clairement visible en façade orientale, là où la maçonnerie est décrépie, semble indiquer que ce deuxième étage constitue un rehaussement d'un bâtiment d'abord plus bas.

La cage d'escalier contiguë permettait d'atteindre les étages. Ce corps de bâtiment avait son entrée vraisemblablement aussi au Sud et était éclairé par de petites ouvertures rectangulaires dont la disposition suit les aléas d'un escalier en colimaçon. Une porte, probablement d'origine, mais élargie par la suite, était aménagée au 2^e étage (35a). Elle pourrait avoir permis d'atteindre un balcon qui longeait la façade occidentale du bâtiment principal. La cage d'escalier comprenait un étage de plus que le bâtiment qu'elle desservait. Ce troisième étage devait être accessible depuis les combles du corps de bâtiment principal (porte 22). Il s'agissait d'un local entièrement crépi et couvert par un toit à deux pans orienté Est-Ouest dont les espaces entre les chevrons étaient rendus étanches par des entrevous maçonnés. Ce local était équipé de deux cuves maçonnées disposées le long de la paroi septentrionale ainsi que d'une large étagère fixée sous le faîte. Cet espace devait sans doute servir de grenier.

D'après la typologie du bâtiment et sa chronologie par rapport aux volumes annexés par la suite, ce premier édifice a vraisemblablement été construit au courant du XVI^e siècle. Cette datation pourrait éventuellement être précisée par des compléments d'analyse, notamment au niveau des caves.

⁴ Rapport M. Schmidhalter, op. cit.. Datation de deux poteaux (nos. 93590, 93592) de 1661 et 1662 (date d'abatage).

2^e phase de construction

Lors d'une deuxième phase de construction, l'Annexe Nord-Ouest (A) a été construite avec ses alignements de façade Ouest et Nord en saillie par rapport aux bâtiments primitifs. La nouvelle annexe comprenait trois étages, comme la tourelle de la cage d'escalier contre laquelle elle vient s'appuyer. Au niveau des combles, les maçonneries de l'annexe rehaussent celles de la cage d'escalier : les deux volumes sont réunis sous une même toiture à un pan incliné vers l'Ouest, dont les espaces entre les chevrons sont fermés par des entrevous maçonnés.

A l'intérieur, la nouvelle annexe abrite un local par étage. La pièce du 2^e étage est voûtée et entièrement crépie ; au centre de la voûte, on lit la date 1597. Le local est accessible depuis la cage d'escalier. Aujourd'hui appelé « chapelle » en fonction de sa voûte, la fonction de ce local est incertaine. La pièce du 3^e étage était également crépie ; trois cuves maçonnées ainsi que tout une série de chevilles fixées dans les parois indiquent qu'elle servait de grenier, comme la pièce adjacente au-dessus de la cage d'escalier. Ce local était accessible depuis les combles du bâtiment principal (porte 29).

Lors de cette phase de construction, la pièce au-dessus de la cage d'escalier n'est pas seulement transformée au niveau de sa toiture, mais également au niveau de son accès : l'ancienne porte en façade orientale est transformée (22) en niche dotée d'étagères et l'on crée une nouvelle porte (35a) au Sud, dont le pourtour extérieur est rehaussé d'un graffito imitant un cadre mouluré. Pour y accéder, l'escalier (35b) avec ses dalles fixées dans le mur est aménagé.

La datation de cette phase de construction se base sur la date (1597) marquée sur la voûte de la pièce du 2^e étage. Si le crépi et l'inscription font partie du revêtement originel du local, l'annexe pourrait dater de l'extrême fin du XVI^e siècle.

3^e phase de construction

La prochaine phase de construction est déterminée par l'ajout de l'Annexe Sud-Ouest (C). Il s'agissait au départ d'un grenier maçonné disposé sur deux étages au-dessus d'un rez contenant des caves. Les caves, ainsi que les deux étages, étaient aérés par des meurtrières.

Le bâtiment agrandi est doté d'une nouvelle charpente, l'actuelle, qui recouvre tous les différents volumes. Cette charpente est asymétrique : à l'Est, la panne sablière se situe au niveau du sol, tandis qu'à l'Ouest, la panne est posée sur un mur qui s'élève au même niveau que les façades occidentales des anciens greniers (annexe Nord-Ouest et cage d'escalier). Les pignons Nord et Sud des combles étaient vraisemblablement fermés par des planches. Au Sud, trois marches permettaient d'accéder sur un balcon créé (ou rallongé ?) avec la construction de l'annexe Sud-Ouest (C).

Lors de cette phase de construction, la fenêtre (36) qui s'ouvrait en façade sud de la cage d'escalier (B) est obturée et, sous l'escalier qui montait le long de l'ancienne façade, l'on aménage une étagère aux supports maçonnés.

Pour la datation de cette phase de construction, nous pouvons nous baser sur l'analyse dendrochronologique de la charpente effectuée par le « Dendrolabor Wallis, Martin Schmidhalter, Brig »⁵. Les arbres utilisés ont été abattus entre 1663 et 1664. En outre, l'analyse a pu mettre en évidence, que les arbres utilisés pour les boiseries du salon du 2^e étage du bâtiment primitif (E2) sont à peine plus anciens (abattus entre 1661 et 1662) : ces boiseries ont été insérées lors du même chantier.

⁵ Rapport M. Schmidhalter, VS/Vétroz-Haus Cassina, Labornummern 93581-93592, du 28 janvier 2004.

Les deux phases de crépis et les contreforts de la façade Sud

En façade Sud, apparaissent clairement deux revêtements superposés. La première couche visible correspond à un crépi gris décoré par un quadrillage en négatif surligné en blanc (9a). L'étendue de ce crépi est encore inconnue. Il pourrait faire partie d'une rénovation du bâtiment primitif lors de l'ajout d'une annexe (celle du 17^e siècle ?), ou alors être plus ancien (à vérifier lors de la pose d'échafaudages !).

Par la suite, le crépi a été recouvert d'un badigeon blanc (9b) rehaussé par un chaînage d'angle peint (joints blancs avec filets noirs sur fond ocre), par des cadres de fenêtre peints en ocre, ainsi que par un cartouche avec inscriptions, entre autres la date « 1796 » (ou 1776, ou 1778⁶), et par un cadran solaire, les deux peints dans les tons ocre et noir. Ce dernier badigeon respecte tous les différents volumes du bâtiment et couvre également les contreforts en façade Sud qui ont peut-être été rajoutés lors de cette rénovation du bâtiment. Ce revêtement témoigne de travaux de façade qui remontent à la fin du XVIII^e siècle.

5^e phase de construction

L'insertion de la chambre (D) dans les combes constitue le dernier changement de la volumétrie du bâtiment (32). Pour l'insertion de cette chambre boisée, certains éléments de la charpente ont dû être supprimés. Cette intervention peut être daté du début du XIX^e siècle selon la date «1808 » gravée sur la solive centrale du plafond.

Transformations récentes

Des transformations récentes (2^e moitié du XX^e siècle) ont affecté le rez et les deux étages. Citons notamment la démolition de la façade occidentale du bâtiment primitif (34) au profit de chambres plus grandes. En 2003-2004, les combles ont été transformés en locaux habitables.

Le scénario que nous avons esquissé devra être complété et modifié lors de futurs travaux. De nombreuses questions restent en effet en suspend, notamment concernant l'imbrication des différents corps de bâtiment aux niveaux inférieurs. Une étude particulière sera nécessaire lorsque les façades seront échafaudées afin de permettre la corrélation des crépis et des phases constructives.

⁶ R. Flückiger-Seiler, Les maisons rurales du Valais, 2, Bâle 2000, p. 174-179, ill.227. La lecture de la date varie selon la légende de l'illustration, le texte français et le texte allemand. La lecture 1796 nous paraît la plus vraisemblable (à vérifier lors de la pose d'un échafaudage). La photo reproduit en outre un état avant l'agrandissement des fenêtres et la transformation de l'annexe orientale en terrasse.

V LISTE DES POSITIONS

VI FIGURES



fig.1 Façade Sud, vue du Sud-Est.



fig. 2 Les arcs (2ab) de l'entrée.



fig. 3 Le ressaut de fondation (7) et le mur (8).



fig. 4 Les crépis (9ab), l'angle peint, le cadran solaire et le cartouche.



fig. 5 Annexe (A); la fenêtre (18) de la "chapelle" avec son encadrement de tuf.



fig. 6 Annexe (C); la fenêtre (16) avec son encadrement peint et le badigeon (9b).



fig. 7 La façade Nord, vue du Nord-Ouest avec des restes du badigeon (9b).



fig.8 Façade Est; entre les deux fenêtres, on devine une ouverture bouchée.



fig. 9 Façade Est, vue du Nord-Est. Une ligne nette est visible entre le 1er et le 2ème étage. Sa hauteur correspond à la base de la fenêtre bouchée.



fig. 10 Combles (E); à droite, la porte (29) dont le linteau a été rehaussé. A gauche, la porte bouchée (22).



fig.11 Combles de la cage d'escalier (B); la porte (22) bouchée et transformée en armoire; au-dessus, la console (25) d'une étagère et les négatifs (24) correspondant au pignon d'un toit à deux pans.



fig. 12 Façade Sud de la cage d'escalier (B); encadrement de la porte (23) disparaissant derrière le mur de l'annexe (C).



fig. 13 Façade Sud de la cage d'escalier (B); haut de l'escalier (35b). Les dalles des marches percent la maçonnerie.



fig.14 Combles de la cage d'escalier (B); négatifs d'étagères dans l'embrasure de la porte (22) transformée en armoire. A gauche, le négatif d'une cuve maçonnée (20).



fig. 15 Combles de la cage d'escalier (B); en bas, les cuves maçonnées (20-21); en haut, les chevilles servant à suspendre des aliments? Elles sont fixées dans la maçonnerie (26) qui transforme la charpente.



fig. 16 Combles de la cage d'escalier (B); mur Ouest construit contre coffrage.



fig.17 Combles de la cage d'escalier (B); sol (27).



fig. 18 Annexe (A); porte (29) , rehaussement du seuil et du linteau.



fig. 19 Annexe (A); extrados de la voûte couvrant la "chapelle".



fig. 20 Annexe (A), mur Sud; négatifs des crochets fixés dans le rehaussement (26) .



fig.21 Annexe (A); les cuves (28).



fig. 22 Annexe (A); entrevous maçonné, détail.



fig. 23 Combles (C) et (E); accès au balcon (33). Finition avec des dalles du couronnement de la façade (une marche).



fig.24 Combles de l'annexe (C); fenêtre (16), avec un bouchon probable dans la partie inférieure.



fig. 25 Combles de l'annexe (C); haut de l'escalier (35b), rajout d'une marche à angle droit.



fig. 26 Charpente, détail.



fig. 27 Charpente, détail.



fig.28 Charpente, détail.



fig. 29 Charpente, détail.



fig. 30 Charpente, négatif d'assemblage enlevé pour la construction de la chambre (D).



fig. 31 Charpente; le chapeau scié pour l'insertion de la chambre (D).



fig. 32 L'angle Nord-Est de la chambre (D), posé sur une meule tournante.



fig. 33 Chambre (D), paroi Sud.



fig. 34 Chambre (D), paroi Nord.



fig. 35 Chambre (D), l'inscription de la poutre centrale, section 1.



fig. 36 Chambre (D), l'inscription de la poutre centrale, section 2.

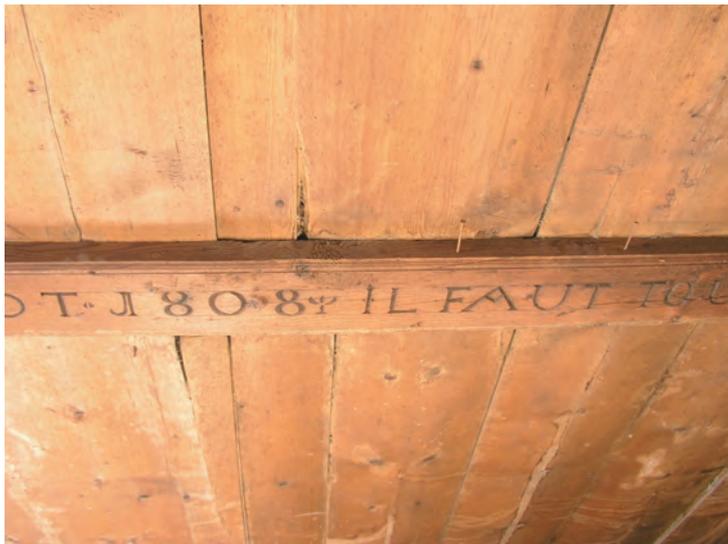


fig. 37 Chambre (D), l'inscription de la poutre centrale, section 3.



fig. 38 Chambre (D), l'inscription de la poutre centrale, section 4.



fig. 39 Chambre (D), l'inscription de la poutre centrale, section 5.



fig. 40 Annexe (A), 2^{ème} étage, "chapelle".



fig. 41 Annexe (C), 2^{ème} étage, la porte (35a) et l'escalier (35b).



fig. 42 Annexe (C), 2^{ème} étage, l'encadrement de la porte (35a) pose sur les marches de l'escalier (35b).



fig.43 Annexe (C); piédroit Est de la porte (35a); derrière une gaine technique, on devine, le négatif d'arrachage du mur (34).



fig. 44 Annexe (C), local C2; supports d'une étagère aménagée sous l'escalier (35b).



fig. 45 Annexe (C), local C2; sous l'escalier (35b), les restes du crépi noirci de l'armoire maçonnée. Sous ce crépi, à raz le sol, le linteau d'une fenêtre de l'ancienne façade Sud de la cage d'escalier (B).



fig. 46 Annexe (C), local C2, vue du Nord.



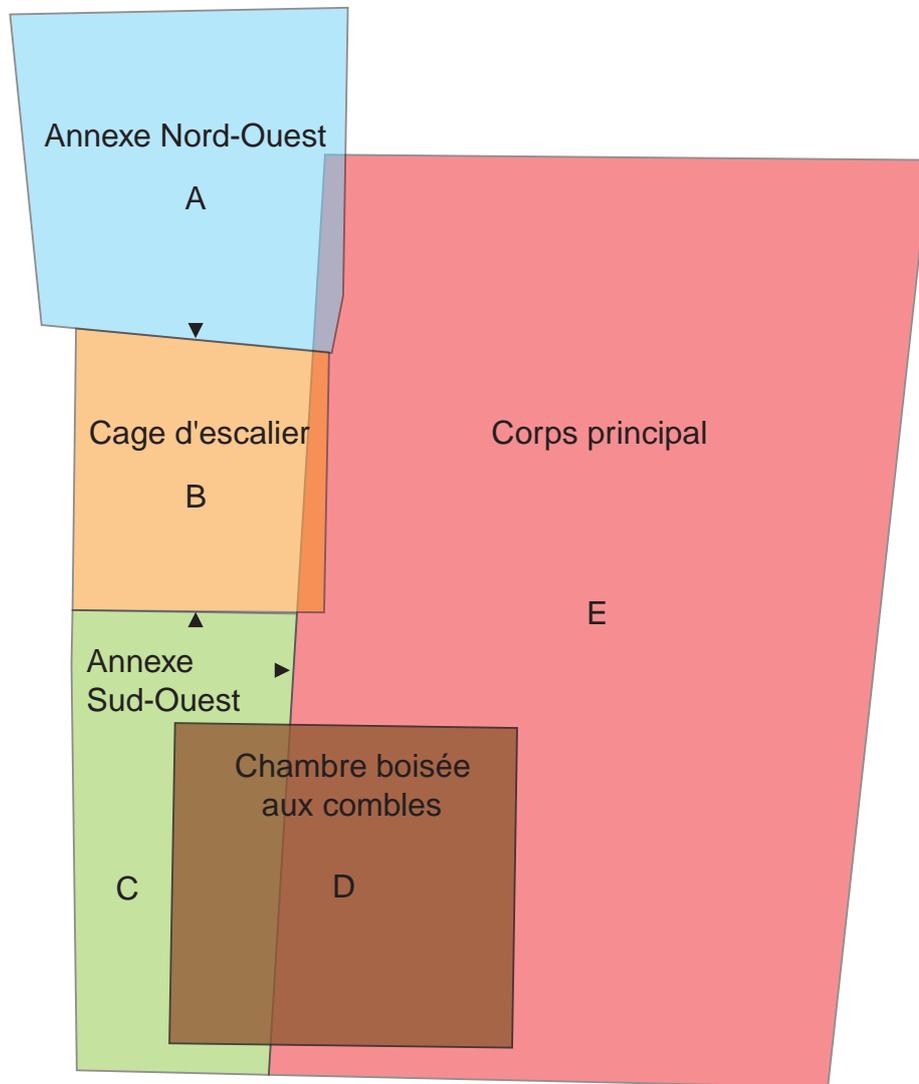
fig.47 Annexe (C), local C2; fenêtre (15), au-dessus du cadre en bois, on devine le stuc de l'ancienne embrasure plus étroite.



fig. 48 Annexe (C), local C2; solivage avec négatif du mur (34).

VII RELEVES

PLAN SCHEMATIQUE DES DIFFERENTS CORPS DE BÂTIMENT



FACADE SUD



FACADE OUEST



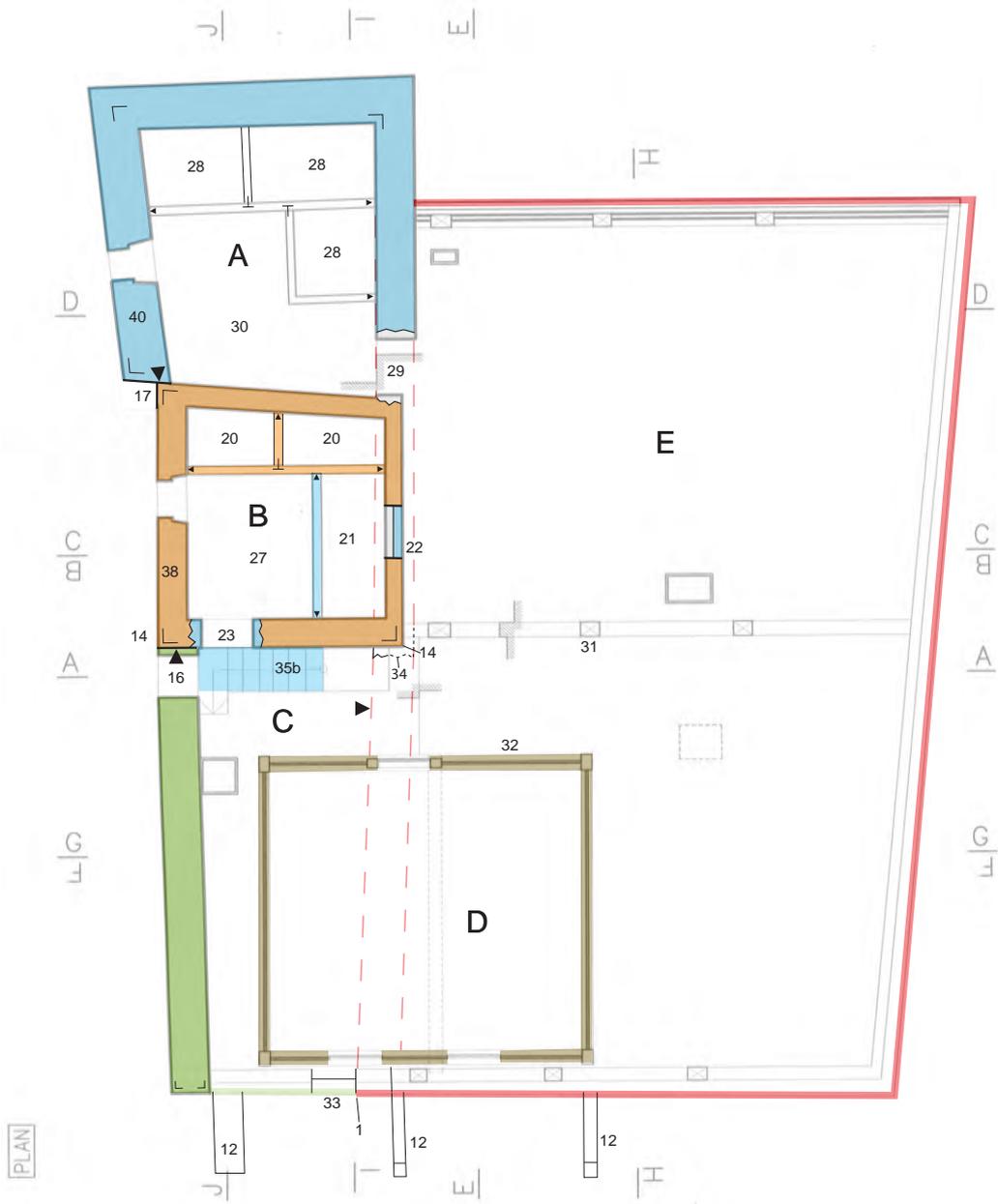
- XVI^{ème} siècle ?
- fin XVI^{ème} siècle (1597)
- 3^{ème} quart du XVII^{ème} siècle (après 1664)
- fin XVIII^{ème} (1796 au plus tard) contreforts
début XIX^{ème} siècle (1808) chambre (D)

0 1m

TERA / 2004 / MM

Planche II

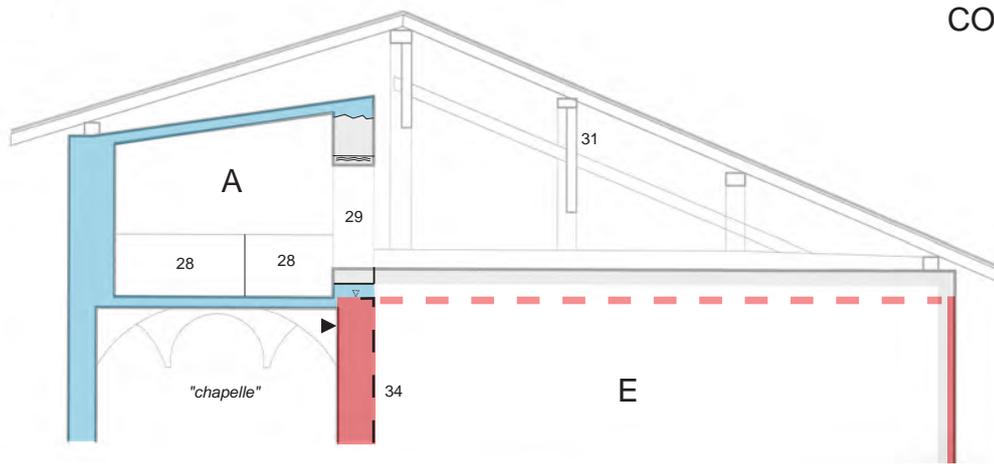
PLAN DES COMBLES



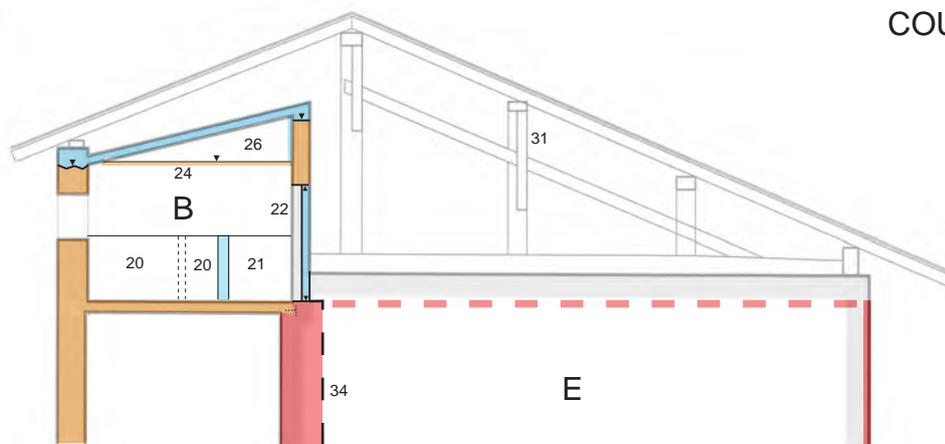
- XVI^{ème} siècle ?
- fin XVI^{ème} siècle (1597)
- XVII^{ème} siècle
- début XIX^{ème} siècle (1808)



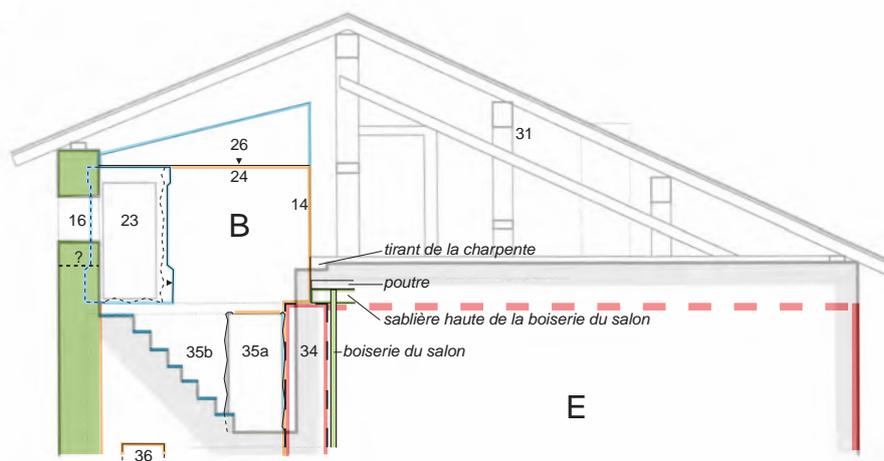
COUPE D-D



COUPE C-C



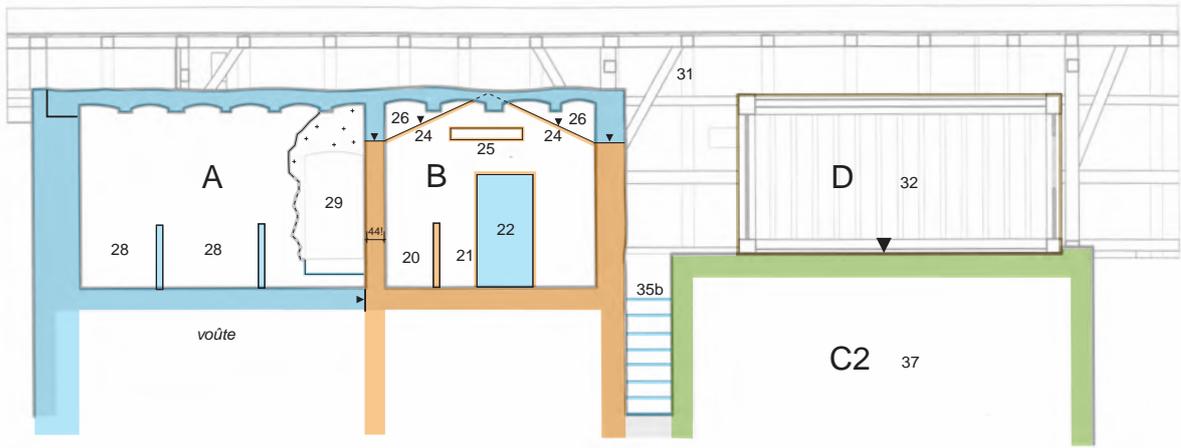
COUPE A-A



- XVI^{ème} siècle ?
- fin XVI^{ème} siècle (1597)
- XVII^{ème} siècle
- début XIX^{ème} siècle (1808)

0 1m

COUPE I-I



COUPE J-J

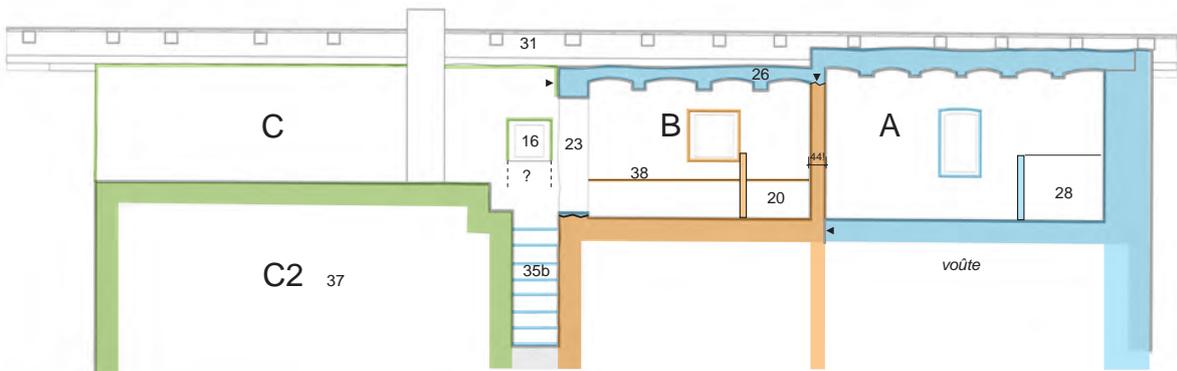
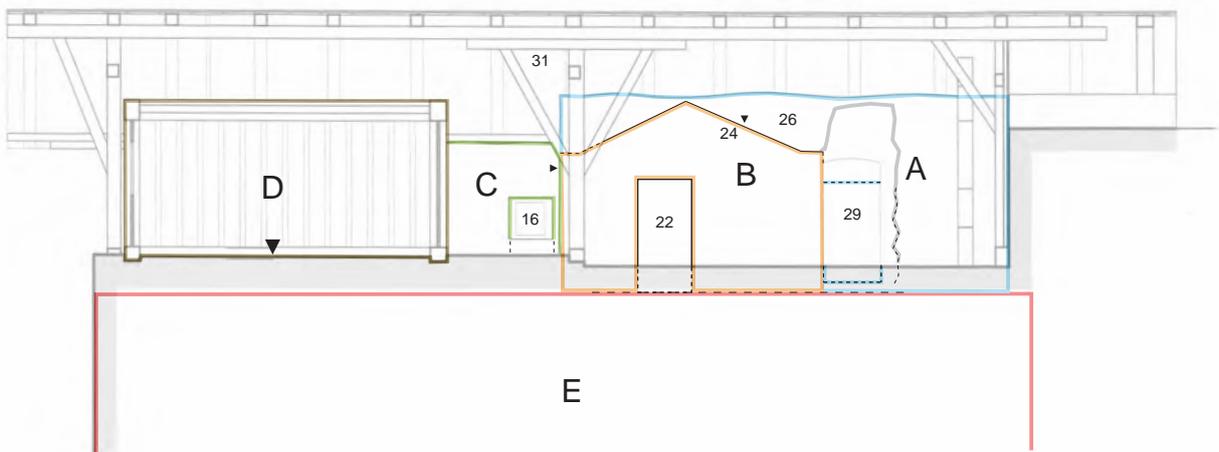


fig. 9

COUPE E-E



- XVI^{ème} siècle ?
- fin XVI^{ème} siècle (1597)
- XVII^{ème} siècle
- début XIX^{ème} siècle (1808)

0 1m